FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

22ème Assemblée Générale Ordinaire « Financière » de la Ligue Ile-de-France de Rugby du Jeudi 28 Novembre 2024

Procédure d'enregistrement des Pouvoirs de Vote

Paris – Novembre 2024

Principe

Par défaut, le pouvoir de l'association sera attribué à son Président. Celui-ci pourra néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à l'un quelconque des membres de son association.

Il n'y a pas de procuration possible étant donné que les votes pour cette Assemblée Générale se feront en distanciel.

L'attribution par défaut du pouvoir au Président facilitera grandement le processus de recueil des pouvoirs puisque celui-ci ne devra se connecter au site Oval-e qu'en cas d'empêchement, et ce, pour attribuer un pouvoir à l'un des membres de son association.

Pour cela, **le site Oval-e** sera accessible du **lundi 18 novembre à 9 heures au mercredi 20 novembre à 18 heures**.

Si un Président n'accomplit aucune action (c'est-à-dire s'il ne se connecte pas Oval-e), alors le pouvoir lui sera attribué par défaut.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Connexion à Oval-e

Seul le Président de l'Association possède les droits permettant de générer le pouvoir.

- **Il doit se connecter à Oval-e via son couple identifiant / mot de passe personnel.**

- **L'identifiant est son numéro de licence.**

- **Son mot de passe est connu de lui seul ; en cas d'oubli, une procédure de « Mot de passe oublié » permet de générer un nouveau mot de passe, en renseignant son numéro de licence et l'email enregistré dans Oval-e.**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

L'écran de connexion



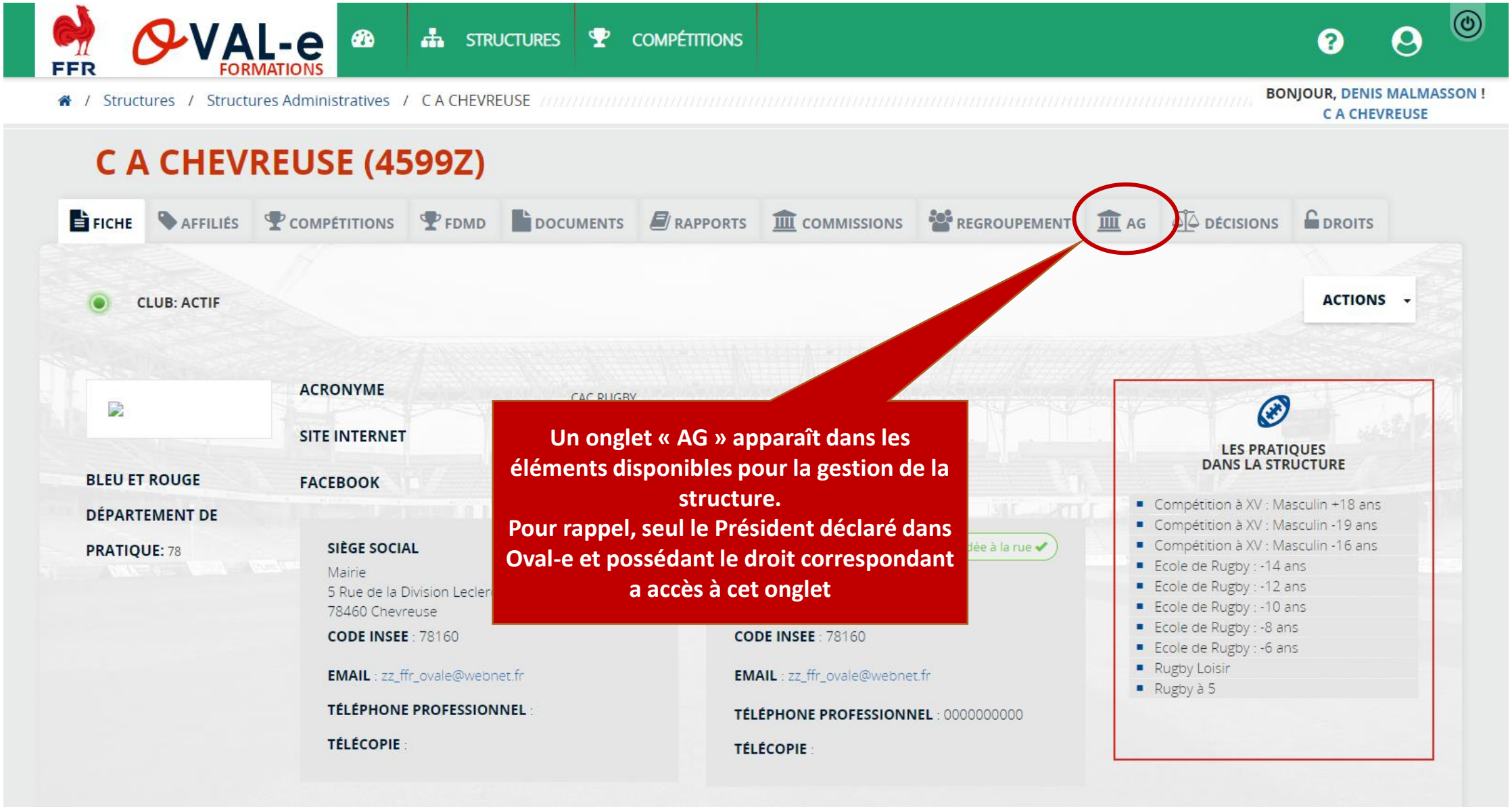
Aller sur la page de son association



A cet emplacement, figurent l'identité de la personne connectée et du club sur lequel elle est connectée.
Un clic sur le nom du club permet d'atteindre directement la page du club.

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Atteindre la gestion des AG pour la structure



Un onglet « AG » apparaît dans les éléments disponibles pour la gestion de la structure.
Pour rappel, seul le Président déclaré dans Oval-e et possédant le droit correspondant a accès à cet onglet

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Liste des AG

En cliquant sur l'onglet AG, le Président de l'association affiche les AG en cours ou passées



En regard des AG pour lesquelles une action est possible (une désignation de pouvoir est à valider), le bouton « action » est actif.

Les boutons « action » des AG passées ou non actives sont grisés, et non actifs.

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

POINT IMPORTANT

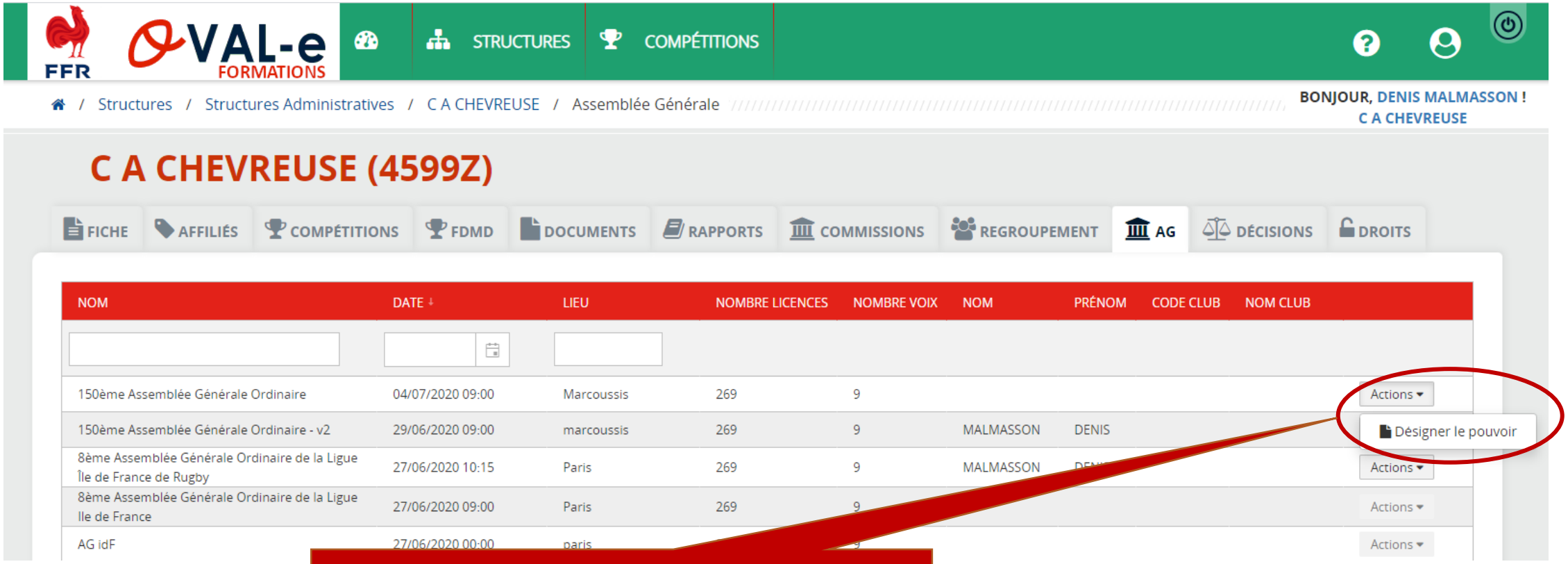
La procédure pour enregistrer le pouvoir est effectuée par le Président du Club, **en 4 étapes** :

1. **Il désigne la personne affilié majeur de son association qui portera le pouvoir de son Club**
2. **Il vérifie les coordonnées mail et téléphone portable.**
3. **Il imprime et complète de façon manuscrite le pouvoir en ajoutant :**
 - **La date ;**
 - **Sa signature ;**
 - **Le tampon du Club.**
4. **Il envoie le pouvoir par mail à l'adresse : pouvoir@idfrugby.fr**

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Lancer la procédure de désignation du pouvoir

Le bouton « Action » permet de choisir l'option « Désigner le pouvoir ».

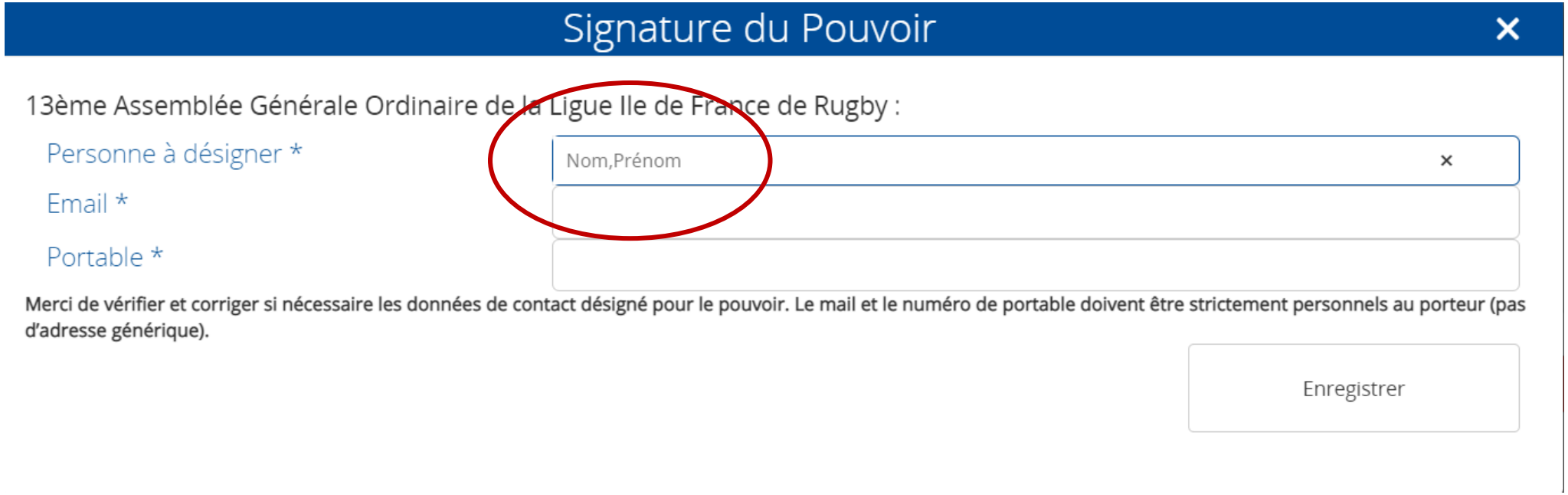


En regard de l'AG pour laquelle la désignation doit être faite, un clic sur « Action » déroule un menu. Il faut ensuite choisir l'option « Désigner le pouvoir ».

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

1ère étape : Désigner le porteur du pouvoir

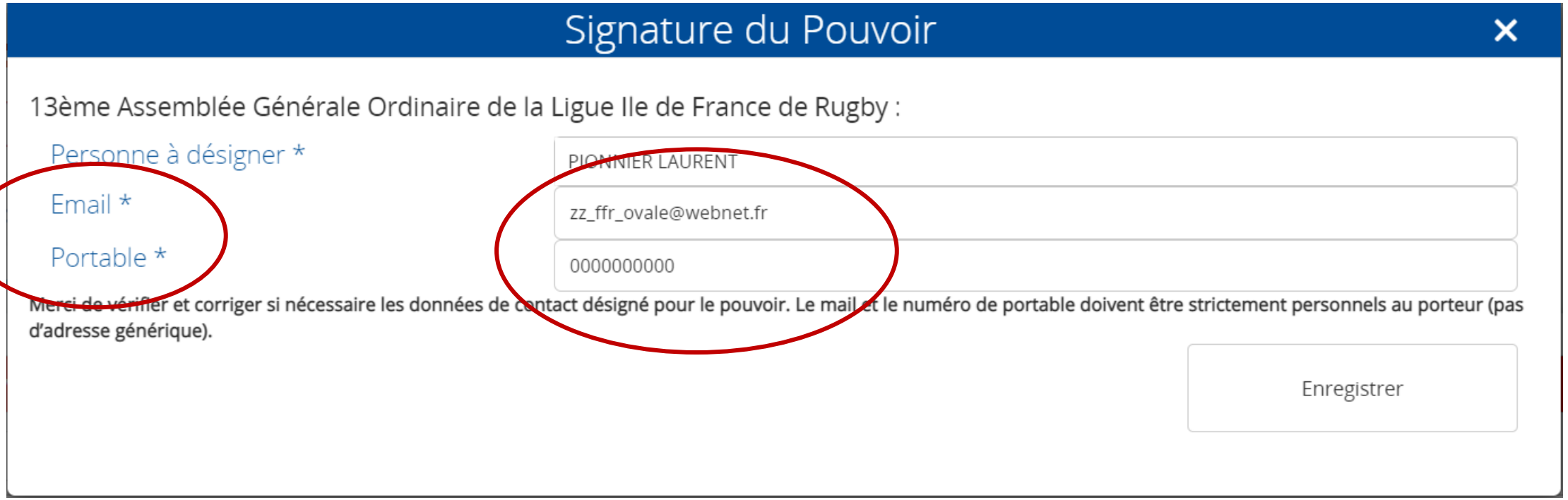
Dans la fenêtre de désignation, le nom du Président apparaît par défaut. Pour désigner un autre membre de l'association, la saisie des premiers caractères du nom de la personne dans le champ « Personne à désigner » fait apparaître la liste des personnes habilitées à porter le pouvoir (licence active, licencié majeur). Un clic sur la personne sélectionnée valide le choix dans le champ « Personne à désigner ».



FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

2ème étape : Vérifier les coordonnées de la personne désignée

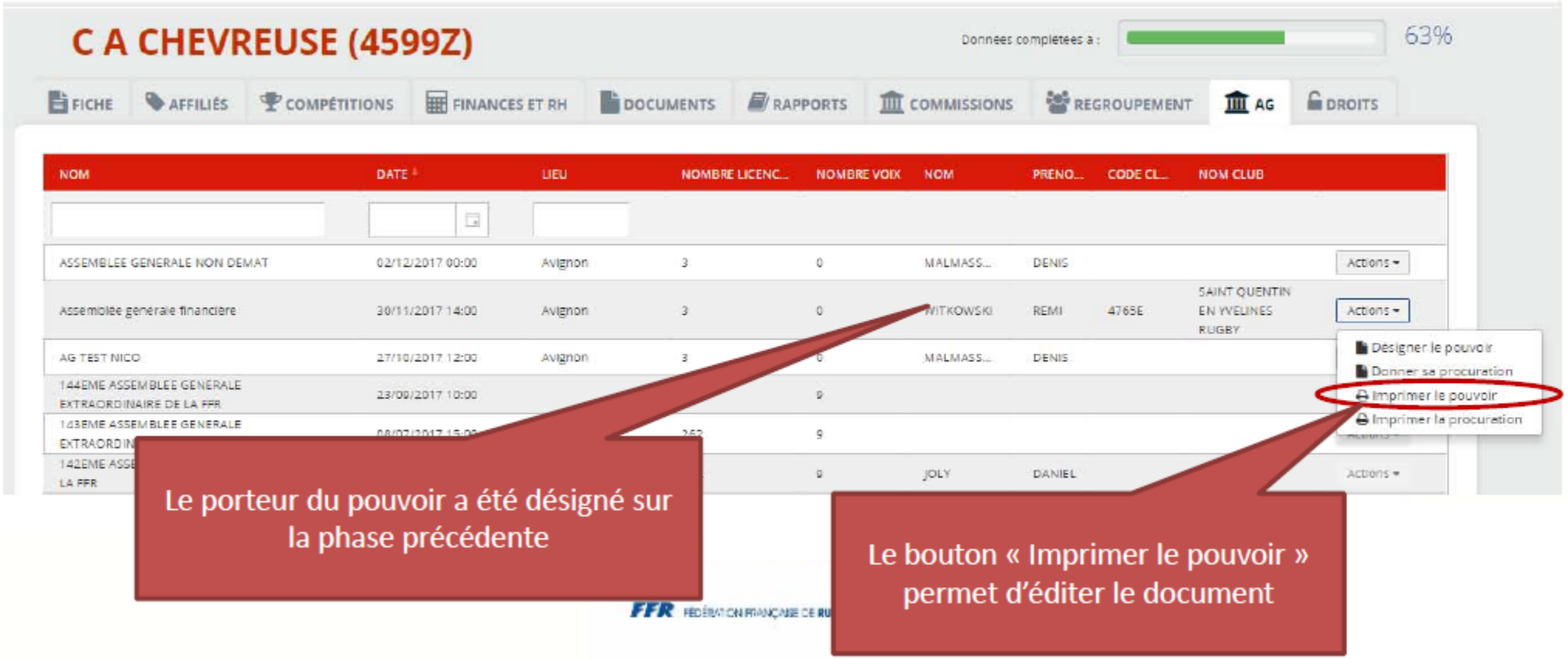
Il faut contrôler les informations Email et Portable de la personne désignée.



FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

3ème étape : Imprimer le pouvoir

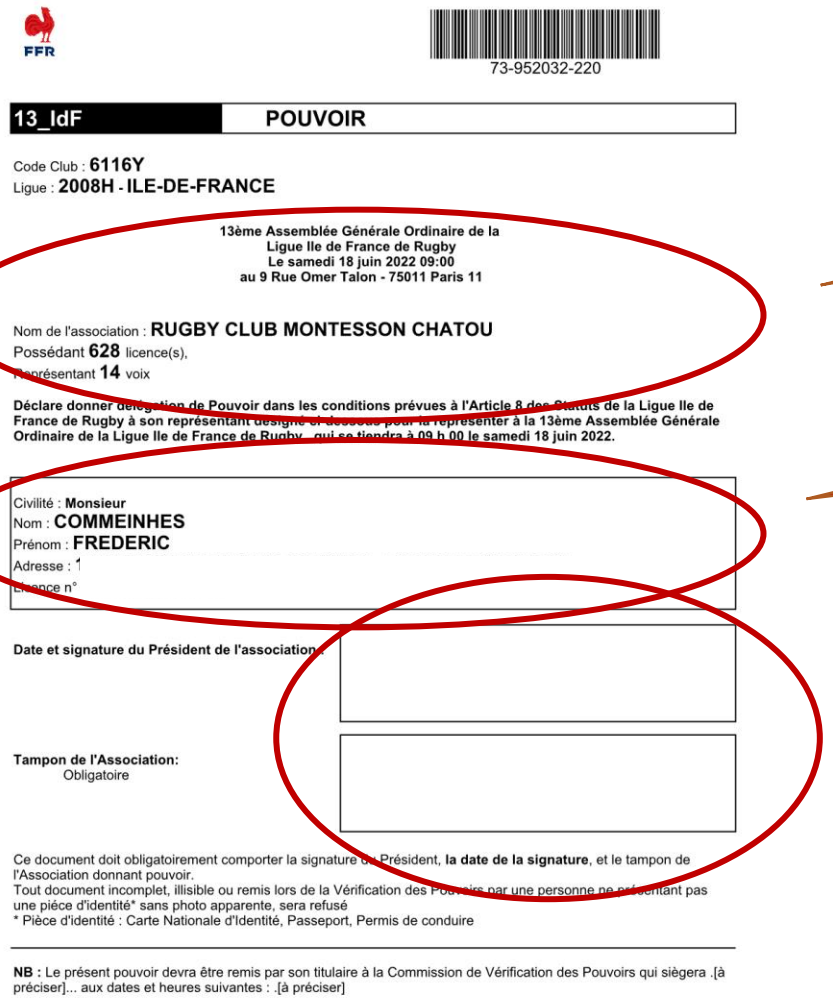
Le bouton « Action » permet après la désignation du porteur du pouvoir d'imprimer le pouvoir en sélectionnant l'option « Imprimer le pouvoir ».



22ème Assemblée Générale Ordinaire de la LIFR

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

3ème étape : Compléter le pouvoir de façon manuscrite



FFR

73-952032-220

13_IdF **POUVOIR**

Code Club : **6116Y**
Ligue : **2008H - ILE-DE-FRANCE**

13ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Ile de France de Rugby
Le samedi 18 juin 2022 09:00
au 9 Rue Omer Talon - 75011 Paris 11

Nom de l'association : **RUGBY CLUB MONTESSON CHATOU**
Possédant **628** licence(s),
Représentant **14** voix

Déclare donner délégation de Pouvoir dans les conditions prévues à l'Article 8 des Statuts de la Ligue Ile de France de Rugby à son représentant désigné ci-dessous pour la représenter à la 13ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Ile de France de Rugby, qui se tiendra à 09 h 00 le samedi 18 juin 2022.

Civilité : **Monsieur**
Nom : **COMMEINHES**
Prénom : **FREDERIC**
Adresse : 1
Licence n°

Date et signature du Président de l'association :

Tampon de l'Association:
Obligatoire

Ce document doit obligatoirement comporter la signature du Président, **la date de la signature**, et le tampon de l'Association donnant pouvoir.
Tout document incomplet, illisible ou remis lors de la Vérification des Pouvoirs par une personne ne présentant pas une pièce d'identité* sans photo apparente, sera refusé
* Pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité, Passeport, Permis de conduire

NB : Le présent pouvoir devra être remis par son titulaire à la Commission de Vérification des Pouvoirs qui siègera .[à préciser]... aux dates et heures suivantes : .[à préciser]

Le pouvoir reprend les informations de l'Assemblée Générale, de l'Association et les éléments de l'arrêté des effectifs au 31 octobre 2024.

Les informations du porteur du pouvoir apparaissent ici.

Pour être valide, le pouvoir doit être daté et signé par le Président du Club, et porter le tampon du Club.

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

4ème étape : Envoyer le pouvoir par mail

Le pouvoir complété et signé est à envoyer par mail à l'adresse : pouvoir@idfrugby.fr **avant le mercredi 20 novembre 2024 à 18 heures.**

Le représentant du club recevra **dans la journée du lundi 25 novembre 2024** un mail avec :

- Les informations lui permettant de s'authentifier sur le site de vote afin de voter les résolutions.
- Le lien pour participer en webinaire à l'Assemblée Générale afin de :
 - Voir et entendre les intervenants ;
 - Visualiser en direct la présentation PowerPoint utilisée par les conférenciers ;
 - Poser des questions à l'issue des interventions.

Le Président peut **jusqu'au 20 novembre 2024 à 18 heures** modifier le porteur du pouvoir de son association. Il lui suffit de reprendre la procédure au niveau de la désignation, de réimprimer et d'envoyer par mail le nouveau pouvoir.

CONTACT

En cas de difficultés, vous pouvez contacter :

Franck CIBOIS

01 43 42 49 89 / 07 62 76 36 44

f.cibois@idfrugby.fr